



PRÉFET DE L'ESSONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 051 spécial publié le 20 mai 2019

Sommaire affiché du 20 mai 2019 au 19 juillet 2019

SOMMAIRE

DCSIPC

- Arrêté n° 2019-PREF-DCSIPC/BSIOP 531 du 16 mai 2019 autorisant la société privée de surveillance et de gardiennage BYBLOS HUMAN SECURITY 2bis, avenue des Coquelicots, 94380 – BONNEUIL SUR MARNE à exercer des missions itinérantes de surveillance sur la voie publique
- Arrêté n° 2019-PREF-DCSIPC/BSIOP 532 du 16 mai 2019 portant agrément du personnel habilité à procéder à des missions de palpations de sécurité en application de l'article L. 613-2 du code de la sécurité intérieure



PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction du Cabinet, de la Sécurité Intérieure
et de la Protection Civile
Bureau de la Sécurité Intérieure et
de l'Ordre Public
Section Polices Générale et Spéciales

ARRETE

N° 2019- PREF- DCSIPC/BSIOP 531 du 16 mai 2019
Autorisant la société privée de surveillance et de gardiennage
BYBLOS HUMAN SECURITY
2, Bis avenue des Coquelicots
94380 BONNEUIL SUR MARNE

à exercer des missions itinérantes de surveillance sur la voie publique

LE PRÉFET DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.613-1 et R.613-5 ;

VU le code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article L.122.1;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 27 avril 2018, portant nomination de Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

VU le décret du 31 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Sébastien CAUWEL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Essonne;

VU l'arrêté n° 2019-PREF-DCPPAT-BCA-015 du 21 janvier 2019 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien CAUWEL, Directeur de Cabinet du préfet de l'Essonne;

VU l'autorisation d'exercer n° AUT-094-2114-10-23-20150364428 délivrée par le CNAPS le 9 mai 2017 autorisant la société BYBLOS HUMAN SECURITY (SIRET 48373374700123) située 2 Bis, avenue des Coquelicots 94380 BONNEUIL SUR MARNE à exercer des activités de surveillance et de gardiennage ;

.../...

VU la demande d'autorisation présentée le 9 mai 2019 par la Société BYBLOS HUMAN SECURITY pour exercer des missions itinérantes de surveillance sur la voie publique au profit de son client l' Ecole polytechnique, en vue d'exercer des activités de surveillance et de gardiennage sur la voie publique, pour l'événement POINT GAMMA qui aura lieu le samedi 18 mai 2019 de 15h00 à 6h00 à l'entrée de l'Ecole Polytechnique de Palaiseau (91128);

CONSIDERANT qu'il y a lieu, à titre exceptionnel, pour des motifs de sécurité et d'ordre public d'accorder l'autorisation sollicitée.

SUR proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Essonne.

ARRETE

ARTICLE 1er : La société BYBLOS HUMAN SECURITY située 2 Bis, avenue des Coquelicots 94380 BONNEUIL SUR MARNE est autorisée à assurer la surveillance et la sécurité sur la voie publique le samedi 18 mai 2019 de 15h00 à 6h00 à l'occasion de l'évènement POINT GAMMA, à l'entrée de l'Ecole Polytechnique de Palaiseau (91128).

ARTICLE 2 : La surveillance ne pourra être assurée que par les 64 agents de surveillance figurant sur la liste annexée au présent arrêté.

ARTICLE 3 : A l'issue des vérifications effectuées conformément au Code de la Sécurité Intérieure, messieurs Chinweike CHUKWUMERIJE, Frédéric LADUREE et Youssef KARBAL ne sont pas autorisés à assurer la surveillance, lors de cette mission.

ARTICLE 4 : Les agents de surveillance mentionnés à l'article 2 pour assurer les missions de sécurité et de surveillance ne pourront être armés.

ARTICLE 5: Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Essonne, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Essonne, Monsieur le Maire de Palaiseau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'entreprise intéressée et publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet ,
Le Directeur de Cabinet,


Sébastien CAUWEL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction du Cabinet, de la Sécurité Intérieure
et de la Protection Civile
Bureau Préventions et Sécurité
Section Polices Générale et Spéciales

ARRETE

N° 2019- PREF- DCSIPC/BSIOP 532 du 16 mai 2019

**portant agrément du personnel habilité à procéder à des missions de palpations
de sécurité en application de l'article L 613-2 du code de la sécurité intérieure**

LE PRÉFET DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le livre VI du code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L 613-2, L613-3 et R.613-6 ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifié relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2005-307 du 24 mars 2005 modifié, relatif à l'agrément des agents des entreprises de surveillance et de gardiennage et les membres des services d'ordre affectés à la sécurité d'une manifestation sportive, récréative ou culturelle de plus de 1500 spectateurs ;

VU le décret 2011-1919 du 22 décembre 2011 relatif au conseil national des activités privées de sécurité et modifiant certains décrets portant application de la loi n°83-629 du 12 juillet 1983 ;

VU le décret du 27 avril 2018, portant nomination de Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

VU le décret du 31 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Sébastien CAUWEL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Essonne;

VU l'arrêté n° 2019-PREF-DCPPAT-BCA-015 du 21 janvier 2019 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien CAUWEL, Directeur de Cabinet du préfet de l'Essonne;

.../...

VU l'autorisation d'exercer n° AUT-094-2114-10-23-20150364428 délivrée par le CNAPS le 9 mai 2017 autorisant la société BYBLOS HUMAN SECURITY (SIRET 48373374700123) située 2 Bis, avenue des Coquelicots 94380 BONNEUIL SUR MARNE à exercer des activités de surveillance et de gardiennage ;

VU la demande d'autorisation présentée le 9 mai 2019 par la Société BYBLOS HUMAN SECURITY située 2 Bis, avenue des Coquelicots 94380 BONNEUIL SUR MARNE (SIRET 48373374700123), sollicitant une accréditation pour 12 agents afin d'assurer des missions de palpations de sécurité à l'entrée de l'événement Point Gamma de l'Ecole Polytechnique de Palaiseau, le samedi 18 mai 2019 de 15h00 à 6h00 à l'entrée de l'Ecole Polytechnique de Palaiseau (91128) ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu, à titre exceptionnel, pour des motifs de sécurité et d'ordre public, d'accorder l'autorisation sollicitée pendant la période considérée ;

CONSIDERANT que le personnel déclaré par ladite société remplit les conditions imposées par la réglementation ;

CONSIDERANT que cet arrêté est conforme aux dispositions réglementaires en vigueur ;

SUR proposition du Sous-Préfet, Directeur du Cabinet.

A R R E T E

ARTICLE 1 : La Société BYBLOS HUMAN SECURITY située 2 Bis, avenue des Coquelicots 94380 BONNEUIL SUR MARNE est autorisée à exercer des missions de palpations de sécurité à l'entrée du Gala du Point Gamma de l'Ecole Polytechnique à Palaiseau le samedi 18 mai 2019 de 15h00 à 6h00.

ARTICLE 2 : Les 12 agents de surveillance figurant sur la liste annexée au présent arrêté sont autorisés à effectuer des activités de palpations dans les conditions prévues à l'article L 613-2 du Code de la Sécurité Intérieure. La palpation doit être effectuée par une personne de même sexe que la personne qui en fait l'objet, et avec le consentement exprès de celle-ci.

ARTICLE 3 : La présente autorisation prendra fin à l'expiration de la mission.

ARTICLE 4 : Cette autorisation peut faire l'objet d'une suspension ou d'une abrogation à tout moment.

ARTICLE 5 : Les agents désignés à l'article 2 pour assurer les palpations de sécurité ne pourront être armés.

ARTICLE 6 : Monsieur le Sous-Préfet, Directeur du Cabinet, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Essonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'entreprise intéressée.

Pour le Préfet ,
Le Directeur de Cabinet,


Sébastien CAUWEL

Liste des agents de sécurité Point GAMMA				
NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	CARTE PRO	DATE EXPIRATION
AISSANI Yacine	15/02/1980	BOUFARIK ALGERIE	CAR-006-2022-02-01-20170272781	01/02/2022
AIT LAHCEN Kader	12/09/1982	TIZI OUZOU	CAR-093-2023-12-26-20180360056	26/12/2023
AZIZI M'hamed	13/11/1989	OUADHIAS ALGERIE	CAR-034-2022-03-20-20160531405	20/03/2022
BA Oumar	08/05/1983	DAKAR SENEGAL	CAR-095-2020-02-04-20150402459	04/02/2020
BAH Souleymane	05/07/1973	PITA (GYNEE)	CAR-075-2019-10-22-20140388584	22/10/2019
BARBOTTE Daniel Marc	03/06/1986	ENOUGAL CAMEROUN	CAR-077-2021-07-29-20160486608	29/07/2021
BARRY Alimou	30/12/1991	DINGUIRAYE GUINEE	CAR-006-2020-07-16-20150473326	16/07/2020
BEAUTES Blaise Robin	03/03/1987	CROIX DES BOUQUETS HAITI	CAR-095-2024-02-27-20190682941	27/02/2024
BEGHDAD Omar	17/07/1986	ALGERIE	CAR-093-2021-10-21-20160500142	21/10/2021
BELKHIOUR Mohand	22/12/1984	MEKLA ALGERIE	CAR-094-2024-04-10-20190683855	10/04/2024
BERKANE Hamza	18/04/1973	CONSTANTINE	CAR-091-2022-05-10-20170271799	10/05/2022
BLONBOU Patrick	08/06/1976	SAINT OUEN	CAR-094-2022-06-23-20170498303	23/06/2022
BOUGHERARA Abdelmoumen	29/10/1993	BOUROUBA	CAR-091-2022-11-08-20170615557	08/11/2022
CAMI Richard	02/02/60	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE		
CHING PI Joseph	01/01/1975	NIANCE	CAR-094-2021-09-12-20150206616	12/09/2021
CISSE Madiale	27/11/1989	PIKINE SENEGAL	CAR-091-2022-05-08-20170589459	08/05/2022
DA COSTA FARIA Paulo	30/10/1984	TOMAR PORTUGAL	CAR-094-2024-03-29-20190617985	29/03/2024
DELICE Rodrigue	31/12/1982	LEOGANE HAITI	CAR-095-2024-02-28-20190332232	28/02/2024
DELNARD Jean Eric	12/05/1973	MADAGASCAR	CAR-077-2024-04-05-20190095	05/04/2024
DIABIRA Abdoul Karim	01/01/1985	GAKOURA (MALI)	CAR-075-2020-10-21-20150396828	21/10/2020
DIALLO El Hadji	05/01/1973	BAKEL	CAR-093-2021-01-19-20150174733	19/01/2021
DIOP Abdoukarim	18/12/1990	NDOFFANE	CAR-093-2023-08-09-20180649391	09/08/2023
GASTELIER Scholastien Ludovic	19/08/1983	SAINT PIERRE	CAR-075-2024-01-08-20180070908	08/01/2024
GELIN LEZEAU Marie Rosemene	03/02/1977	CROIX DES BOUQUETS	CAR-093-2021-04-04-20160522529	04/04/2021
GHANNAM Georges	01/11/67	FRAIDIS-EL-CHOSF		
GOMIS Paul Ousmane	13/04/1978	ADEANE SENEGAL	CAR-094-2020-06-01-20140120774	01/06/2020
GUIZA Amor	14/10/1986	GABES TUNISIE	CAR-078-2023-05-28-20180313871	28/05/2023
HUE Marthe Cynthia	02/12/1986	ABIDJAN COTE D IVOIRE	CAR-075-2019-07-15-20140377582	15/07/2019
IGELEKE Omozimede	17/04/1979	BENIN CITY	CAR-094-2021-05-23-20160217732	23/05/2021
K/BIDY Caroline	12/11/1996	ST LOUIS	CAR-974-2022-01-09-20170508067	09/01/2022
KANATE Adama	28/10/1962	DOUGROUPALEGNOA	CAR-075-2021-01-06-20150162158	06/01/2021
KAUFFMANN Sandrine	09/11/1968	CHARLEVILLE MEZIERES	CAR-093-2022-01-26-20170570467	26/01/2022
KOFFI Assale	20/08/1974	N' ZUASSE COTE D IVOIRE	CAR-094-2021-04-21-20160500774	21/04/2021
KONE Moussa	29/10/1970	ADJAME	CAR-092-2021-08-05-20160252407	05/08/2021
KONE Sekou	01/01/1963	SOKOURANI (MALI)	CAR-094-2020-04-16-20150388193	16/04/2020
KRID Abdelwahid	12/07/1987	EL MILLIA	CAR-051-2023-01-09-20180587021	09/01/2023
KWETE Alois	06/03/1975	BUNIAC CONGO	CAR-093-2020-10-05-20150486044	05/10/2020
LOUCIF Abdelkrim	28/09/1991	ALGER ALGERIE	CAR-093-2023-09-08-20180579424	08/09/2023
LUTEZAMO-LUSALA Alain	02/05/1968	KINSHASA	CAR-077-2021-06-06-20160239200	06/06/2021
MADI MCOLO Afedh	26/03/1994	MAMOUZOU	CAR-075-2024-01-18-20190616346	18/01/2024
MEDJDOUBI Abdelkader	04/10/1993	BAINEM ALGERIE	CAR-094-2023-04-20-20180636378	20/04/2023
MEJDOUBI Ahmed	13/05/1980	OUIDA	CAR-093-2024-04-19-20180351687	19/04/2024
NGANDU Tshela	27/06/1966	LEOPOLDVILLE	CAR-077-2022-03-01-20170564746	01/03/2022
NKIONTA KAMANI Alice	20/06/1975	KUMBA	CAR-075-2023-07-23-20180631768	23/07/2023
NOEL Jean Max	30/11/1975	ST LOUIS	CAR-075-2022-11-23-20170311851	23/11/2022
NOORAULLY Ajmal	29/06/1968	QUATRE BORNES	CAR-075-2023-12-18-20180294728	18/12/2023
OKOUNHADE Akadiri	24/12/1982	ADJARRA	CAR-075-2020-05-20-20150468069	20/05/2020
OOUAFARI Brahim	27/06/1994	IBDER	CAR-093-2022-11-24-20170522064	24/11/2022
OYIE OTTOU Yves	01/05/1976	MVOLO AWAE	CAR-092-2020-06-08-20150450894	08/06/2020
PAYET Thomas	06/05/1988	ST LOUIS	CAR-974-2021-12-09-20160256529	09/12/2021
RONDONOS Naime	13/04/1967	DOUALA CAMEROUN	CAR-061-2020-11-10-20150484723	10/11/2020
ROUABHI Abdelkader Chahine	07/11/1988	SERAIDI ANNABA	CAR-075-2020-02-17-20150164017	17/02/2020
SADOUN Said	27/11/1993	AZAZGA ALGERIE	CAR-090-2023-11-08-20180664504	08/11/2023
SAIDANI Yassine	06/04/1985	MECHTRAS	CAR-093-2019-10-08-20140383138	08/10/2019
SAKHO Adama	28/07/1992	DIAWARA SENEGAL	CAR-075-2022-04-24-20170581943	24/04/2022
SECK Alassane	11/02/1984	DAKAR	CAR-095-2022-02-07-20170256917	07/02/2022
SECK Baye Mandiane	15/09/1983	DAKAR	CAR-093-2022-11-29-20170617324	29/11/2022
SHARAF Mohamed	03/05/1963	GHARBA EGYPT	CAR-075-2022-05-12-20170515854	12/05/2022
TABET Georges	22/04/1959	LMEILE LIBAN	CAR-075-2021-07-25-20160544152	25/07/2021
TITTI MANYACKA Francis Leopold	15/05/1965	DOUALA CAMEROUN	CAR-095-2022-04-20-20170591347	20/04/2022
TORKMAN Fahed	22/11/1982	NOISY LE SEC	CAR-077-2020-07-10-20150017422	10/07/2020
YAMB Jean	20/10/1985	DOUALA CAMEROUN	CAR-095-2021-04-26-20160514475	26/04/2021
YATTARA Ousmane	29/03/1990	CONAKRY GUINEE	CAR-094-2021-06-09-20160478730	09/06/2021
ZIDELMALE PELLETIER Rayhana	16/08/1988	AIN BEIDA ALGERIE	CAR-092-2020-09-08-20150447998	08/09/2020

Liste des agents autorisés pour la palpation

NOM PRENOM	NATIONALITE	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
AISSANI Yacine	ALGÉRIENNE	CHEZ MME MERAGA FOUZIA	92330	SCEAUX
AIT LAHCEN Kader	ALGÉRIENNE	CHEZ M. ABBAD Mostefa	93300	AUBERVILLIERS
BEGHDAD Omar	FRANÇAISE	48 RUE DU CAMP	93230	ROMAINVILLE
CHING PI Joseph	ETRANGÈRE (HORS UE)	124 BOULEVARD DE STALINGRAD	94200	IVRY SUR SEINE
GELIN LEZEAU Marie Rosemene	HAITIENNE	2 ALLEE DE LA BOETIE	93270	SEVRAN
KONE Sekou	MALIENNE	24 avenue de Coeuilly	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE
NOEL Jean Max	FRANÇAISE	12 rue Pean	75013	PARIS
NOORAULLY Ajmal	FRANÇAISE	23 AVENUE LOUIS BORDES	93240	STAINS
OYIE OTTOU Yves	CAMEROUNAISE	10 AVENUE DE L EUROPE	92310	SEVRES
SAIDANI Yassine	ALGÉRIENNE	7 SQUARE PASTEUR	93400	ST OUEN
TABET Georges	LIBANAIS	176 RUE DE JAVEL	75015	PARIS
TITTI MANYACKA Francis Leopold	CAMEROUNAISE	1 SQAURE VINCENT D INDY	95380	LOUVRES